

BP JEPS

EN COURS DE RENOVATION

Condition d'accès :

- *Vous avez entre **17 et 26 ans**
- *Vous niveau d'équitation est équivalent au **Galop 7**
- *Vous détenez l'**AFPS** (attestation formation aux premiers secours)

Votre statut :

- *Vous serez **Salarié sous contrat d'apprentissage**
- *Votre **rémunération** mensuelle sera calculée en % du SMIC selon votre âge et l'année de formation.

Organisation de la formation :

- ***Alternance** entre l'entreprise et le centre de formation **sur 2 ans** (2 jours/semaine en formation).
- ***1200h de formation en centre**, le reste en entreprise.
- ***Calendrier de formation** : septembre à juin.

2 tests d'entrée en formation :

- ***Test Equitation** : Aptitude aux exigences préalables
- ***Test du centre** : Connaissances générales

Examens :

- *Formation en Unités Capitalisables (**UC**).
- *Evaluations en situations professionnelles

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

88, chemin des Maures
BP 50099
06602 ANTIBES Cedex

Téléphone : 04 92 91 02 33
Télécopie : 04 93 33 79 05

E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr
Site web : www.vertdazur.educagri.fr



ACTIVITÉS EQUESTRES - MENTION EQUITATION

Diplôme national de niveau IV - Délivré par le ministère de la Santé, de la jeunesse et des sports

Le **moniteur – animateur** en équitation est un salarié de centre équestre. Il a pour vocation l'enseignement et le conseil sur différents publics (enfants, adolescents, adultes, compétiteurs, scolaires, publics handicapés...), le soin de la cavalerie et le respect des réglementations en vigueur. La **formation BPJEPS** se fait en alternance entre le centre de formation et un centre équestre.



Les évolutions professionnelles

Selon la structure et l'expérience acquise :

- Entraîneur compétiteur
- Responsable pédagogique dans un club hippique
- Direction de structure / Chef d'entreprise

La formation

La formation est construite à partir de situations professionnelles afin de favoriser les liens entre connaissances techniques, professionnelles et pratiques. Les évaluations se font en partie sous couvert de représentants de Jeunesse et Sports. **L'organisation des UC sera modifiée dans le cadre de la rénovation du diplôme.**

CENTRE EQUESTRE ET ANIMATIONS

UC 1 : Communication

UC 2 : Les différents publics

UC 3 : Elaborer un projet d'animation

UC 4 : Structure et activités des centres équestres

UC 10 : Anglais

ENSEIGNEMENT / PEDAGOGIE

UC 5 : Préparation et Organisation pédagogique

UC 6 : Mise en œuvre de reprises

UC 8 : Enseignement du galop 4 à la compétition

EQUITATION / HIPPOLOGIE / REGLEMENTATIONS

UC 7 : Connaissance du cheval

UC 9 : Techniques Equestres
(Saut, dressage, travail à pied, cross)

